



Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
www.ville.saint-remi.qc.ca

1^{er} PROJET

AVIS PUBLIC

Règlement numéro V654-2020-10 amendant le règlement de zonage numéro V654-2017-00 et ses amendements (Arbres et piscines)

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 17 février 2020, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro V654-2020-10 amendant le règlement de zonage numéro V654-2017-00 et ses amendements (Arbres et piscines).

Objet du projet de règlement :

Le règlement a pour but :

- De revoir les dispositions concernant les abattages d'arbres autorisés et les exigences relatives à la plantation de nouveaux arbres;
- De réduire la distance minimale entre une piscine hors-terre et tout bâtiment.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi, 16 mars 2020 à 20 h** à la Mairie de Saint-Rémi, 155 rue de la Mairie. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou une personne désignée expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau du soussigné, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

LE RÉSUMÉ DU PROJET PEUT ÊTRE CONSULTÉ AU SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE DE LA VILLE AUX HEURES ORDINAIRES DE BUREAU.

DONNÉ À SAINT-RÉMI, ce 28 février 2020

**Patrice de Repentigny, notaire
Greffier**